

Université

de Strasbourg

DÉLIBÉRATION Conseil d'administration

Séance du 15 décembre 2021

Délibération
n°249-2021
Point 4.5.2

Point 4.5.2 de l'ordre du jour

Attributions financières aux lauréat.es du concours de littérature étudiante-Prix Louise Weiss 2022

EXPOSE DES MOTIFS :

Sur le thème de « La merveille », l'ouverture du concours de littérature étudiante-Prix Louise Weiss 2022 a eu lieu le 14 octobre 2021 en présence du poète et critique littéraire français **Jean-Michel Maulpoix**, parrain de cette 9^{ème} édition du concours d'écriture trilingue. Comme l'an dernier :
Les étudiants, par leurs votes électroniques, décerneront trois prix :

- un prix en langue française : 1000 €
- un prix en langue anglaise : 1000 €
- un prix en langue allemande : 1000 €

Le jury francophone décernera également trois prix :

- 1^{er} prix en langue française : 1000 €
- 2^e prix en langue française : 800 €
- 3^e prix en langue française : 500 €

La cérémonie de remise du prix aux lauréat.es est prévue le **lundi 9 mai 2022** au Collège doctoral européen, si le contexte sanitaire est favorable.

Pour mémoire : **Chiffres -clés 2021**

474 inscrits au concours
288 textes en langue française
21 textes en langue anglaise
8 textes en langue allemande
Total de 317 textes reçus
950 votes ont été exprimés par les étudiant.es.

Délibération :

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve les attributions financières aux lauréat.es du concours de littérature étudiante-Prix Louise Weiss 2022.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	34
Nombre de voix pour	31
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	0
Ne participe pas au vote	3

Destinataires :

- Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

La présente délibération du Conseil d'administration et ses éventuelles annexes sont publiées sur le site internet de l'Université de Strasbourg.

Fait à Strasbourg, le 21 décembre 2021

La Directrice générale des services



Valérie GIBERT